

nauté, et une source de bénédictions pour les maisons qui ont le bonheur de les posséder. »

Enfin, le Père Champagnat ne se contentait pas que les frères pratiquassent individuellement l'humilité, il voulait qu'ils regardassent leur communauté comme la dernière, comme la moindre dans l'Eglise. Il était lui-même si plein de ces sentiments, que souvent il conseillait aux postulants qui se présentaient, d'aller dans quelque autre congrégation, particulièrement chez les frères des Ecoles chrétiennes : « Là, leur disait-il, vous trouverez toutes choses bien établies, et une régularité parfaite; là aussi, vous utiliserez mieux vos talents, et vous ferez plus de bien. » Un jour que M. Douillet, directeur du petit séminaire de la Côte-Saint-André, lui présentait un jeune homme dont il lui faisait beaucoup d'éloges : « Pourquoi, demanda le bon Père, ne s'adresse-t-il pas aux frères des Ecoles chrétiennes ? C'est la congrégation qui lui conviendrait le mieux, et à sa place je le ferais sans hésiter. » Souvent il recommandait à ses frères d'être pleins d'estime pour les membres des autres congrégations et de leur rendre tous les services qui étaient en leur pouvoir. Gardez-vous, disait-il, de porter envie à personne, et surtout à ceux que Dieu a appelés à travailler, comme vous, dans l'état religieux, à l'instruction de la jeunesse. Soyez des premiers à vous réjouir de leurs succès et à vous affliger de leurs disgrâces. Ne prêtez jamais l'oreille à des discours qui tendraient à leur nuire, et cédez-leur sans peine. »

Le pieux fondateur a toujours conformé sa conduite à ces sages maximes. Les autorités de plusieurs communes l'ont bien des fois instamment prié de leur accorder de ses frères pour remplacer ceux des Ecoles chrétiennes, sous prétexte que ces derniers, n'admettant pas les rétributions mensuelles, leur traitement était une trop grande charge pour les communes; mais il repoussa toujours énergiquement de semblables propositions. « Nous ne sommes pas venus, faisait-il observer à ses frères, pour remplacer les disciples du véné-

rable abbé de la Salle : jamais nous ne serons capables de cela; mais nous sommes établis pour les suppléer, pour aller dans les petites localités, où, d'après leurs constitutions, ils ne peuvent pas s'établir, au moins ordinairement. Ces excellents religieux sont nos modèles : jamais nous ne ferons aussi bien qu'eux; mais s'il ne nous est pas donné de les atteindre, nous devons nous efforcer de les suivre et de nous en approcher le plus possible.

---

## CHAPITRE TREIZIÈME

---

De son amour pour la pureté; de l'extrême horreur qu'il avait du vice contraire, et en général de tout péché.

UN homme si humble et si mortifié ne pouvait être que très chaste; car la pureté est le fruit et la récompense de l'humilité et de la mortification. Dès son bas âge, le Père Champagnat montra un grand amour pour la modestie, et une grande horreur de toute parole, de toute action contraire à cette vertu. « Bien qu'il aimât beaucoup à jouer et à s'amuser avec les enfants de son âge, dit une personne qui l'avait connu particulièrement dans son enfance, il devenait grave, témoignait son mécontentement et se retirait même, quand quelqu'un de ses camarades se permettait devant lui la moindre chose qui blessât la modestie. » Son amour pour l'aimable vertu s'augmenta beaucoup pendant ses études, par suite des instructions qu'il entendit sur ce

sujet dans les petits séminaires; et, comprenant alors que la pureté est un don de Dieu et que nous ne pouvons pas l'avoir de nous-mêmes, il la demanda avec instance à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge. C'était là une de ses principales intentions dans ses prières, dans ses communions et dans ses fréquentes visites au Saint Sacrement. Mais, bien convaincu que ses prières ne seraient exaucées qu'autant qu'il prendrait de son côté les moyens que la religion prescrit à tous les hommes pour se conserver dans une parfaite pureté, il exerça sur son cœur, sur ses pensées et sur ses actions une continuelle vigilance, afin d'éviter tout ce qui aurait pu donner entrée à la tentation et aux suggestions de l'ennemi du salut. Comme l'oisiveté, l'intempérance et l'orgueil sont des causes certaines du vice impur, il leur déclara une guerre sans relâche, et s'attacha d'une manière spéciale à la pratique des vertus contraires. C'est par l'exercice continu de ces vertus, par la prière, par l'amour de Notre-Seigneur, par une tendre dévotion à la sainte Vierge, par la vigilance et la fuite des occasions, qu'il parvint à cette parfaite pureté, qui dans un corps mortel le rendit semblable aux anges.

Comme la possession d'une vertu comprend toujours la grâce de la communiquer, il avait un don particulier pour inspirer l'amour de la pureté, pour consoler, pour soulager et pour encourager ceux qui éprouvaient de violentes tentations contre cette belle vertu. Bien souvent il suffisait de lui ouvrir son cœur pour voir se dissiper ces pénibles et humiliantes tentations ou pour les faire cesser entièrement. Quelques-uns même ont assuré qu'ils n'avaient qu'à prendre la résolution d'aller le trouver pour en être délivrés.

Persuadé que le plus sûr moyen pour conserver sans tache la pureté est la fuite des occasions, le pieux fondateur a donné à ses frères les règles les plus sages pour les mettre à l'abri des pièges de l'ennemi du salut et pour leur faire éviter tout ce qui pourrait être un danger pour leur vertu. Ainsi, il

veut qu'ils vivent séparés du monde et ne sortent jamais sans une véritable nécessité; qu'ils soient toujours deux lorsqu'ils rendent quelque visite; que, dans leurs conversations, ils soient courts avec tout le monde, particulièrement avec les personnes du sexe, qui ne peuvent être reçues qu'au parloir. De plus il désire que le parloir reste ouvert tout le temps qu'on a à leur parler. Dans leurs rapports avec les enfants, les frères doivent être très réservés et éviter toute familiarité, toute démonstration d'amitié trop humaine, tout ce qui est opposé à la plus sévère modestie, tout ce qui pourrait devenir une occasion de tentation. C'est pour cela qu'il veut que les frères s'abstiennent de prendre les enfants par la main, de les toucher au visage, de les embrasser et de leur donner tout autre témoignage d'affection, indifférent en soi, mais dont la malice du démon peut profiter pour donner entrée à la tentation. Il tenait tellement à l'observance de ces règles, qu'il regardait avec raison comme les gardiennes de la pureté, que chaque année il les rappelait aux frères pendant la retraite, et leur recommandait instamment d'y être fidèles. Bien plus, il obligeait tout frère, témoin de l'infraction de ces règles, de l'en informer au plus tôt.

M. Cattet, vicaire général, dans une visite qu'il fit à l'Hermitage, en recommandant aux frères d'éviter les pénitences afflictives et de corriger toujours les enfants de manière à ne pas les décourager, ayant ajouté qu'on pouvait, dans certaines circonstances, embrasser un enfant qu'une pénitence a fait pleurer, afin de le calmer et de le gagner par ce témoignage de bienveillance, le Père Champagnat s'approcha, lui fit observer que ce gage d'amitié était défendu par la règle, et le pria de retirer cette expression, ce que M. le vicaire général fit incontinent, en assurant que cette règle était sage.

Quoique le Père Champagnat fût extrêmement bon et qu'il corrigeât les défauts de ses frères avec une grande indulgence, il se montrait toujours sévère lorsqu'il s'agissait de quelque manquement aux règles dont nous venons de parler.

Après avoir plusieurs fois réprimandé un frère directeur, qui sortait seul et qui recevait facilement les personnes du sexe dans la maison, il le fit appeler et lui dit : « D'où vient que, malgré mes avertissements et les remords de votre conscience, vous violez votre règle sur des points si importants ? Ne savez-vous pas que celui qui s'expose au danger périra dans le danger ? Ne vous ai-je pas dit que l'on ne se moque pas en vain de Dieu, et qu'il abandonne ceux qui, au grand scandale des frères, introduisent de pareils abus dans les maisons ? Sachez que si vous ne changez de conduite, les châtimens de la justice divine tomberont sur vous et que vous ne mourrez pas dans l'institut. » Cette sévère et prophétique correction ne tarda pas à avoir son effet ; le frère, à qui elle était adressée, n'en ayant pas assez profité, fit une lourde faute et abandonna sa vocation.

Le bon Père disait à un frère qui n'était pas assez réservé avec les enfants : « Mon ami, il est plus dangereux pour votre âme de vous permettre de semblables choses, qu'il ne le serait pour votre corps de jouer avec des serpents. La fidélité aux règles qui concernent ce point important et la vigilance sur vous-même peuvent seules vous donner la sécurité ; vous ne manquerez jamais à ces règles sans vous exposer plus ou moins. Or, celui qui aime véritablement la pureté fuit jusqu'à l'ombre du danger. »

Il répondit à un autre frère qui lui demandait la permission de laisser entrer dans la maison une pieuse dame, bienfaitrice de l'établissement, pour visiter le mobilier, et qui, à cette condition, promettait de le réparer et de l'entretenir : « J'estime l'observance de la règle qui défend l'entrée de nos maisons aux personnes du sexe plus importante que tout le bien que pourrait vous faire cette pieuse dame dont vous me parlez. L'institut sera perdu dès le jour où nous mettrons nos intérêts temporels au-dessus de la règle. D'ailleurs, les personnes qui veulent nous faire du bien y seront d'autant plus portées, que nous serons plus fidèles à Dieu et à nos

devoirs ; car Notre-Seigneur nous dit : *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît.* »

Dans une conférence qu'il faisait aux frères sur ce même sujet, l'un d'eux se leva et lui dit : « Pardonnez-moi, mon Père, mais il me semble qu'il y a des cas où il est impossible de refuser l'entrée de la maison à certaines personnes. — Je n'en connais pas de ces cas, répliqua le Père ; et depuis près de vingt ans, il ne s'en est présenté aucun ici, dans cette maison, où nous recevons pourtant un grand nombre de visites. — Vous ne voulez donc pas que l'on s'écarte de cette règle ? — Non, jamais, à moins que la personne ne soit accompagnée de M. le curé ou de M. le maire. — Mais si c'est une dame du plus haut rang, comment oser lui refuser l'entrée de la maison ? — Si c'est la reine, répliqua le Père avec vivacité, recevez-la. » Puis il ajouta d'un ton calme et ferme : « L'entrée de nos maisons est interdite aux personnes du sexe ; et ceux qui, sous de spécieux prétextes, manquent à cette règle et laissent introduire des abus, se rendent très coupables. »

C'est l'amour qu'avait le Père Champagnat pour la pureté et la haine qu'il portait au vice contraire, qui lui firent prendre tant de précautions pour conserver cette belle vertu parmi les frères. Mais, comprenant que la vigilance la plus active et les règles les plus sages seraient des moyens insuffisants si l'on n'y joignait la prière, il suppliait continuellement Notre-Seigneur, par l'intermédiaire de Marie, d'accorder à tous les frères une parfaite pureté d'âme et de corps. Il voulait et il prescrivit que l'on fit dans l'institut des prières particulières et journalières pour obtenir la sainte vertu de pureté. Il disait souvent la messe votive de la sainte Vierge à cette intention. « Marie, répétait-il souvent, a été admirable en pureté ; nous qui sommes ses enfants et qui nous faisons gloire de porter son nom, nous devons aussi grandement aimer cette belle et sublime vertu, combattre sans cesse dans

nous-mêmes et dans les enfants qui nous sont confiés, ce qui peut la blesser et la faire perdre, et nous efforcer de la pratiquer d'une manière excellente. »

Le pieux fondateur avait une si grande horreur du vice impur, qu'il ne pouvait en entendre parler sans être saisi d'effroi. Une faute ostensible contre la pureté lui faisait répandre des larmes ; il se montrait terrible et inexorable toutes les fois qu'il y avait contagion, et les corrompueurs ne trouvaient jamais grâce à ses yeux. Dans le temps qu'on était encore à La Valla, comme le noviciat était peu nombreux, pour procurer quelques ressources à la communauté, on recevait des enfants pensionnaires. Un postulant, employé dans le pensionnat, fut tenté et succomba à la tentation. Le Père, qui était alors occupé à la construction de la maison de l'Hermitage, eut le même jour connaissance de cette faute, et il en fut désolé. Il se rendit incontinent à La Valla, où, ayant appris que la chose était connue de plusieurs enfants et de plusieurs frères, il résolut d'arrêter la contagion et d'étouffer le mal à sa naissance, en infligeant un châtement terrible au coupable. Il appela dans sa chambre tous les frères et tous les novices qui étaient dans la maison. Quand tous furent réunis, il leur fit signe de se ranger en cercle ; puis, sans les prévenir de rien, il prit son surplis et une étole, et il fit appeler le coupable. Dès qu'il parut, lançant sur lui un regard foudroyant : « Malheureux ! lui dit-il, puisque vous n'avez pas craint de crucifier Jésus-Christ dans votre cœur et de profaner ses membres vivants, vous ne craignez pas de fouler aux pieds son image ! » En même temps il jette un grand crucifix à terre devant le postulant, et lui crie d'une voix terrible : « Monstre que vous êtes ! marchez donc sur l'image de votre Dieu ! Le crime que vous ferez en foulant aux pieds ce signe sacré de notre rédemption sera moindre que celui que vous avez fait hier !! » Le jeune homme effrayé se jette à genoux en pleurant, et demande grâce et miséricorde. « Homme pervers ! lui répondit le Père,

que vous avait fait cet enfant pour lui ravir son innocence ? Allez ! vous ne méritez point de miséricorde !! » Comme le novice insistait à demander grâce et ne se levait pas : « Sortez d'ici, monstre ! sortez, lui cria le Père ; vous avez profané cette maison, n'y remettez jamais les pieds ! » Le coupable était tellement effrayé et couvert d'une si grande confusion qu'il ne savait ce qu'il faisait, et ne pouvait trouver la porte, quoiqu'elle fût ouverte devant lui. Le Père le poussant dehors. « Allez, malheureux ! lui dit-il, et ne paraissez jamais devant mes yeux ! » Dès que le jeune homme fut sorti, il se jeta à genoux devant l'image de Jésus crucifié, qui était encore à terre, et s'écria : *Pardon, mon Jésus ! pour ce crime et pour tous ceux qui vous ont attaché à la croix ! O Jésus ! par vos sacrées plaies, préservez-nous d'un péché si énorme, et ne permettez pas que cette maison soit de nouveau souillée par le démon de l'impureté !* Puis, se levant et regardant les frères : « Mes amis, leur dit-il, prions le bon Dieu qu'il nous préserve de commettre jamais une pareille faute. Demandons-lui aussi de chasser Satan de cette maison ; il y est entré, mais, avec le secours de Marie, nous l'en ferons sortir. Qu'on apporte de l'eau bénite ! » Alors, précédé d'un frère qui portait le bénitier et accompagné des autres, il suivit tous les appartements, y jetant de l'eau bénite de tous côtés, et répétant continuellement d'un ton triste et pénétré : *Asperges me hyssopo, et mundabor : lavabis me, et super nivem dealbabor.* Il termina cette cérémonie par une fervente prière, qu'il fit à genoux, pour demander la pureté. Il est impossible de comprendre l'effet qu'une pareille scène fit sur les frères ; ils étaient si touchés et si effrayés qu'ils tremblaient et pleuraient tous, comme s'ils eussent été coupables de la faute. Ceci se passait sur les quatre heures du soir. Pendant la récréation qui suivit le souper, l'impression en était encore si vive et si profonde que personne n'osa parler, et que cette récréation se passa dans un morne silence.

Quelques années plus tard, une semblable faute fut com-

mise par un autre postulant, âgé de vingt-cinq ans. Le Père en ayant eu connaissance à dix heures du soir, une heure après le coucher de la communauté, il ne put se résoudre à laisser le coupable dans la maison jusqu'au lendemain; il le fit donc lever et le renvoya sur le champ. Comme ce jeune homme le suppliait à genoux de lui permettre de passer la nuit dans un coin de la maison ou dans l'écurie, alléguant qu'il était trop tard pour trouver à loger ailleurs: « Non, non! lui répondit le Père; car, tant que vous serez ici, je tremblerai de crainte que la malédiction de Dieu ne tombe sur nous. » En disant cela, il le pressa de sortir et ferma la porte sur lui. Un instant après, un frère lui fit observer que le postulant avait laissé son trousseau. « Allez, répondit-il, ramasser toutes ses hardes, et jetez-les de l'autre côté de la rivière, afin que nous soyons entièrement séparés, non seulement de lui, mais encore de tout ce qui lui appartient, et que l'eau empêche la contagion, qu'elles ne peuvent manquer de répandre, d'arriver jusqu'à nous. »

A part quelques nuances de caractère ou quelques différences de circonstances et de positions, les saints se ressemblent tous dans le fond, parce que l'esprit de Dieu, qui les conduit et les anime, leur inspire les mêmes pensées et les mêmes sentiments. Il est certains goûts, certaines inclinations auxquelles nous pourrions reconnaître tous les saints, si nous les rencontrions; car ils sont marqués de caractères qui leur sont propres. Ces caractères sont : 1° l'horreur et la crainte du péché; 2° l'esprit de piété, l'amour de la prière; 3° l'amour de Jésus; 4° le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes; 5° l'obéissance; 6° les épreuves, l'amour des croix; 7° l'humilité. Il n'y a pas de saint qui ne porte ces sept caractères; et, pour ne parler que du premier, il n'y a pas de saint qui n'ait craint le péché plus que la mort. Les traits que nous venons de rapporter du Père Champagnat et ceux que nous donnerons plus loin, ne sont qu'une faible copie des exemples que nous

ont laissés les saints, et que nous lisons à chaque page de leur vie.

Saint Ignace de Loyola avait une si grande horreur du péché qu'il disait : « Je n'oserais passer la nuit et coucher dans une maison où je saurais qu'il y a un homme coupable d'un péché mortel : je craindrais que le toit ne nous écrasât sous ses ruines. » « Je sors de ce monde, s'écriait sur son lit de mort sainte Magdeleine de Pazzi, sans avoir pu comprendre un mystère effroyable : je veux dire comment on peut si aisément commettre le péché. » Saint Jean Chrysostome assurait qu'il aurait mieux aimé être possédé du démon que de commettre un péché véniel. Saint Louis, roi de France, aurait mieux aimé avoir toutes les maladies de la terre que de commettre un seul péché mortel. « J'aime mieux, s'écriait sainte Dorothee, que mon corps périsse et que tous mes membres soient hachés, plutôt que de blesser mon âme par le moindre péché. » Une parole déshonnête, l'ombre seule du péché faisait évanouir saint Stanislas Kostka. Saint François d'Assise, saint Benoît, saint Bernard et une foule d'autres se roulaient dans la neige ou dans les buissons d'épines, à la seule pensée de commettre un péché.

Les événements les plus fâcheux, les accidents et ce qu'on appelle malheurs dans le monde, tels que les afflictions, les contradictions, la perte des biens temporels, n'étaient pas capables, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs, d'altérer la paix de l'âme, le caractère gai et toujours uniforme du Père Champagnat; il n'y avait que le péché qui l'affectât sensiblement et qui donnât à sa figure une expression de douleur et de tristesse. A l'exemple des saints, il ne craignait que le péché. « Voir offenser Dieu et les âmes se perdre sont pour moi, disait-il, deux choses insupportables et qui me font saigner le cœur. » En pareil cas, il lui était impossible de maîtriser son émotion, de cacher la peine qu'il ressentait, et il ne pouvait s'empêcher de reprendre celui qu'il voyait offenser Dieu.